



Plan de réorganisation ou plan de déstabilisation de l'INRA ?

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr
Document réalisé le 01/10/09 consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

La CGT-INRA porte à votre connaissance la déclaration faite par l'Observateur syndical CGT lors du Conseil Scientifique National de l'INRA, tenu à Toulouse les 29 et 30 sept. 2009 :

La réforme de l'INRA que vous entendez mettre en place et que, d'ailleurs, vous avez déjà largement commencée sans attendre le moindre amendement de la consultation qui doit s'arrêter fin octobre, cette réforme est la continuation de celle initiée en 1997 que nous avons dénoncée et dont nous constatons donc les dégâts depuis 10 ans.

Votre projet est conforme à la mise en place du Consortium et réalise une étape du rapport de la commission « Attali ». Il vise à mettre les forces de l'INRA en prise directe avec les objectifs exorbitants de taux de profits des grands groupes (Coca Cola !) qui espèrent, grâce à des innovations fournies par nous, gagner des parts de marché dans la guerre économique à laquelle nous serions tous appelés. Propos sérieux qui infirment les vœux pieux concernant l'éradication de la faim dans le monde évoquée par ailleurs. Ce projet est en effet conforme sinon dicté même par les objectifs explicites de l'espace européen de la recherche.

Je veux insister sur les aspects les plus graves de cette nouvelle étape et je rappellerai ce qui selon nous devrait au contraire être entrepris de façon urgente.

Les départements seraient réduits à un ou deux programmes gérés en mode projet. Finis la construction de disciplines et les débats scientifiques ouverts.

La liberté dont disposent encore unités de recherche et chercheurs grâce à la dotation de base vous est devenue à ce point insupportable que vous voulez suborner tous leurs moyens à des projets de 4 ans évalués selon les règles de l'AERES dont nous allons reparler plus tard dans ce conseil. Et quand je dis tous les moyens, ce sont bien les coûts complets de fonctionnement des unités, avec les salaires (Cf. page 58 du rapport « Houllier »). Vous en rajoutez ainsi même sur ce que le ministère préconise puisqu'à ce jour ce dernier assure - et ce, malgré la prise de position du directeur de l'ANRT en ce sens - qu'il n'envisage pas dans l'immédiat un pilotage budgétaire des fonctionnements à coût complet.

Ces moyens ne seraient accordés que si le projet d'unité est bien conforme à la dernière version de vos desiderata établis selon des procédures aux résultats aussi attendus que coûteuses (prospectives, expertises, ARP, etc.). Et pour bien coincer les chercheurs dans leurs démarches, ces moyens ne seraient accordés, de façon compétitive entre les unités, que s'ils sont déjà soutenus par des agences extérieures à l'INRA comme l'ANR notamment mais aussi l'Europe, les régions, les entreprises, etc. (Cf. même p 58 du même rapport « Houllier »).

Or, comme vous êtes persuadée que le taux de sélection est la garantie de l'excellence, la sélection systématique interne et externe entraînera une déperdition de temps et d'énergie collective et individuelle considérable et plus grande chaque année. Le tiers au moins du temps sera ainsi passé à écrire de nombreuses réponses aux innombrables appels d'offres, pour être certain qu'au moins un petit nombre soit soutenu.

Plus grave sans doute, le redéploiement régulier des équipes ou des unités expérimentales moins favorisées va déstructurer les communautés scientifiques établies de longue date ou en devenir, élever la concurrence au sein de l'Institut à un niveau jamais connu et concentrer l'effort sur des très grosses organisations aux personnels fragilisés dans leur parcours professionnel, soucieux de survivre plus que de servir à la connaissance universelle. Cela conduira à un effondrement de la pro-activité et de l'anticipation de l'INRA, bref, à une inefficacité globale spectaculaire.

Pour couronner le tout, des relations contractuelles entre l'administration et les équipes de recherches engendreront une bureaucratie nouvelle et boulimique.

Au lieu de redonner toute sa place à la collégialité dans la recherche publique, depuis la programmation jusqu'à la mise en œuvre des expériences et leur valorisation, vous devrez accentuer sans cesse le dirigisme sur une population d'agents de plus en plus serviles ou désespérés. Votre réforme est une fabrique de personnels agressifs et/ou dépressifs, dépendant directement de bailleurs de fonds changeants et tout puissants, sans contrôle public. La pression sur les résultats attendus va s'accroître à proportion que la crédibilité de la science va s'amenuiser comme l'attestent déjà quelques scandales spectaculaires de falsification de données là où un tel système s'applique déjà.

Et pour compléter le tableau, vous allez même jusqu'à instituer l'appât du gain personnel comme motivation principale pour le métier de chercheur ! Certes, beaucoup d'entre nous ayant plus de 50 ans n'ont pas encore de rolex ! Mais nous en reparlerons.

Ce projet va au-delà de la remise en compte des réformes de 1984. C'est un retour à la situation qui a prévalu dans la recherche au XIXième siècle et au début du XXième siècle. C'est au contraire le système mis en place à la libération pour garantir tout retour à la situation qui avait conduit à la guerre qui est menacé. Ce qui est menacé véritablement, c'est tout simplement la liberté essentielle des personnels de l'INRA de chercher, explorer, imaginer, subvertir la pensée unique du moment, c'est-à-dire en fin de compte de faire leur métier.

- **La CGT-INRA demande qu'on arrête ce plan de généralisation des projets** comme seule méthode de pilotage de la recherche.

La CGT-INRA demande donc un **retour complet à la gestion d'un EPST** basé sur des personnels permanents fonctionnaires, dans des équipes disposant d'échéances longues pour assurer leurs missions fondamentales et appliquées, théoriques et expérimentales, **en toute indépendance des lobbys extérieurs** (comme Coca Cola ou Nestlé pour ne vexer personne dans cette salle...).

- La CGT-INRA revendique pour cela le renouvellement complet des effectifs de personnels statutaires, en commençant par la **titularisation massive des précaires**.

Elle demande qu'enfin la réforme du temps de travail soit accompagnée du nécessaire recrutement correspondant à la diminution de la durée hebdomadaire. Elle revendique aussi un recrutement supplémentaire pour affronter les défis scientifiques de notre temps.

- La CGT-INRA revendique la **redistribution des crédits de l'ANR et du crédit impôt recherche sous forme d'emplois pérennes et d'un soutien de base que nous évaluons à 20 000 euros annuels par chercheur**.

Nous demandons l'instauration de prérogatives réelles de décision pour les conseils d'unité, les conseils de département et le conseil scientifique national, avec un élargissement de la représentation des personnels.

- Nous demandons enfin **que la diversité des approches scientifiques dans l'ensemble des disciplines soit garantie** quelle que soit leur popularité du moment dans les sphères du pouvoir ou du marché.

Non à la Prime d'Excellence Scientifique !

Au cours de ce même conseil scientifique, la Direction Générale a entendu faire débattre des modalités d'attribution de la prime d'excellence scientifique, nouvellement instituée par le Ministère.

La CGT a dénoncé comme contraire à l'éthique même de la recherche publique ce système de primes individualisées visant à mettre en concurrence les personnels en vue de primer les soi-disant plus "performants". Couplée à la modulation des crédits pour les départements et unités, cela ne peut aboutir qu'à multiplier les conflits et disloquer les collectifs de travail.

La CGT-INRA se félicite que l'ensemble des organisations syndicales de l'INRA (CGT-CFDT-CFTC-SUD) se soient retrouvées à cette occasion pour faire la déclaration commune suivante :

Les organisations syndicales de l'INRA, par la voix de leurs observateurs au CSN du 29 et 30 septembre 2009, considèrent que le rétablissement d'une dotation de base suffisante pour les unités est l'instrument essentiel de toute politique publique de recherche indépendante fondée sur le long terme.

Elles demandent :

- **L'abandon de la politique de suppression de la part chercheur et donc le versement de la part chercheur à tous les chercheurs.**
- **La non application à l'INRA du décret instituant les primes individuelles d'excellence dont nous demandons l'abrogation au ministère.**
- **La revalorisation générale des salaires sur la base de l'augmentation du point d'indice et des grilles.**

Nous invitons les personnels à se saisir des réunions de conseils de département et de centre qui se tiennent en ce moment pour exprimer, en particulier sous forme de motions, leur opposition à ces systèmes de primes individualisées et de modulation des crédits.